

COMPTES ANNUELS 2025

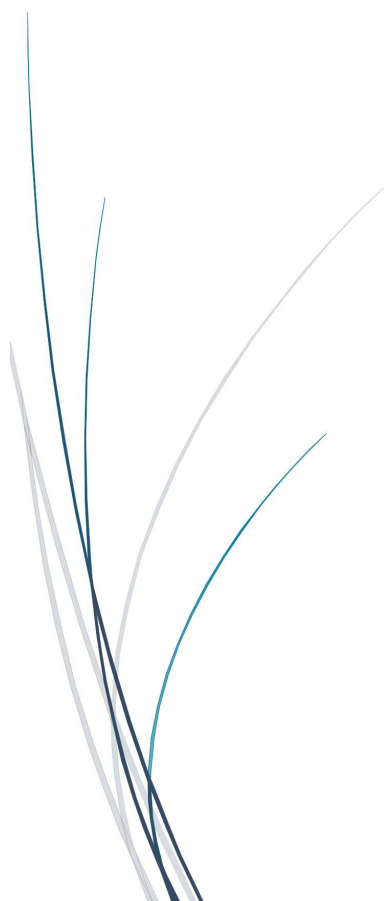
Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Syndicat National du Personnel de France Travail (SNAP)

38 rue des Frères Flaviens
75020 PARIS

SNAP
PROCHE, ACTIF, **humain !**

Comptes annuels



Rapport de présentation des comptes annuels

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels du Syndicat National du Personnel de France Travail (SNAP) relatifs à l'exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	579 744
Total des produits d'exploitation	297 853
Résultat net comptable (Déficit)	-61 142

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes étant soumis au contrôle légal d'un commissaire aux comptes, ils ne donnent pas lieu à l'émission d'une attestation dans les termes prévus par nos normes professionnelles.

Le lecteur pourra se référer, pour obtenir une opinion sur ces comptes, au rapport émis par le commissaire aux comptes.

Fait à Créteil
Le 06/03/2026



Pour BFI Expertise
Ismaïl BEZEF AF
Expert-comptable

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom	11 940	11 940		
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	9 990	8 863	1 127	2 690
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 930	20 803	1 127	2 690
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				25 207
Créances				
Usagers et comptes rattachés				
Autres créances	24 661		24 661	36 608
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	539 657		539 657	572 508
Charges constatées d'avance	14 299		14 299	5 037
ACTIF CIRCULANT	578 617		578 617	639 360
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	600 547	20 803	579 744	642 050

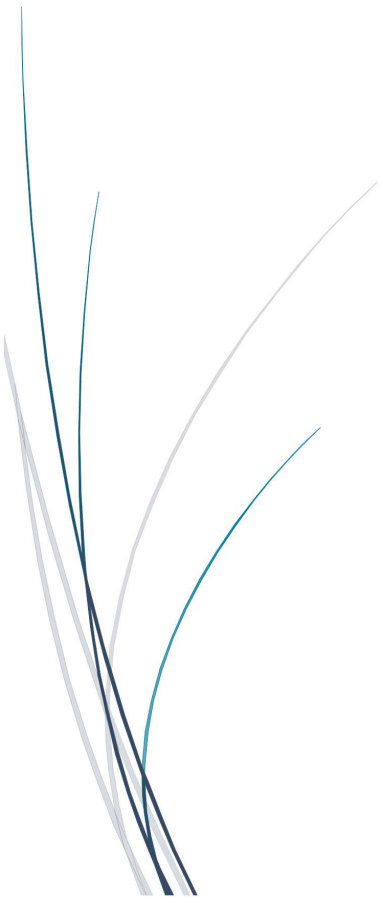
Bilan

	Net au 31/12/25	Net au 31/12/24
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		60 000
Report à nouveau	630 434	442 444
RESULTAT DE L'EXERCICE	-61 142	127 990
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES	569 292	630 434
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600	8 078
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		53
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	852	3 485
DETTES	10 452	11 616
Ecart de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	579 744	642 050

Compte de résultat

	du 01/01/25 au 31/12/25 12 mois	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises				
Production vendue	9 142	73 320	-64 178	-87,53
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	65 914	50 359	15 555	30,89
Reprises et Transferts de charge		499	-499	-100,00
Cotisations	222 797	210 491	12 306	5,85
Autres produits				
Produits d'exploitation	297 853	334 668	-36 815	-11,00
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières				
Variation de stock de matières premières				
Autres achats non stockés et charges externes	359 343	200 472	158 871	79,25
Impôts et taxes				
Salaires et Traitements				
Charges sociales				
Amortissements et provisions	1 564	8 787	-7 224	-82,21
Autres charges				
Charges d'exploitation	360 907	209 259	151 648	72,47
RESULTAT D'EXPLOITATION	-63 054	125 409	-188 463	-150,28
Opérations faites en commun				
Produits financiers	1 912	2 581	-669	-25,92
Charges financières				
Résultat financier	1 912	2 581	-669	-25,92
RESULTAT COURANT	-61 142	127 990	-189 132	-147,77
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
Résultat exceptionnel				
Impôts sur les bénéfices				
Report des ressources non utilisées				
Engagements à réaliser				
EXCEDENT OU DEFICIT	-61 142	127 990	-189 132	-147,77

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de l'organisation syndicale : Syndicat National du Personnel de France Travail (SNAP)

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025, dont le total est de 579 744 euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de -61 142 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2009-10 du CRC, ainsi que le règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des organisations syndicales.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Méthode dérogatoire :

Le suivi de la comptabilité des dépenses est basé sur la méthode d'une comptabilité d'engagement.

Le suivi de la comptabilité des recettes est basé sur la méthode d'une comptabilité de trésorerie tout au long de l'exercice comptable. Les créances et les dettes sont constatées à la clôture de l'exercice.

Les produits et les charges sont rattachés à l'exercice de référence au travers des écritures d'inventaires.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Logiciels - site internet : 1 an

* Matériel informatique : 2 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires

- Le syndicat est hébergé à titre gratuit par France Travail, au siège à Paris, et dans chaque établissement où le syndicat est représenté.

- France Travail met également à disposition du Syndicat des moyens matériels (mobilier, informatique ; affranchissements, fluides) et des moyens humains sous forme de jours de délégation syndicale.

- Pour rappel, en 2017, l'organisation syndicale SNAP est devenue représentative au niveau de la branche. En novembre 2019, l'organisation syndicale SNAP est devenue représentative au niveau de l'entreprise. Certains frais sont ainsi désormais remboursés par Pôle Emploi.

- Les cotisations encaissées s'élèvent à 222 797 € en 2025 contre 210 491 € en 2024, soit une augmentation de plus de 5%.

Pour rappel, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

- L'exercice 2025 est marquée par la tenue et l'organisation du congrès en octobre 2025, ce qui implique un niveau de dépenses plus important que les exercices précédents.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 940			11 940
Immobilisations incorporelles	11 940			11 940
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	9 990			9 990
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 990			9 990
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 930			21 930

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	11 940			11 940
Immobilisations incorporelles	11 940			11 940
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	7 299	1 564		8 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 299	1 564		8 863
ACTIF IMMOBILISE	19 239	1 564		20 803

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 38 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	24 661	24 661	
Charges constatées d'avance	14 299	14 299	
Total	38 960	38 960	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
PAR - Produits à recevoir	8 871
Total	8 871

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 10 452 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600	9 600		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	852	852		
Total	10 452	10 452		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - Fact. non parvenues	9 506
Total	9 506

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CCA - CommunAcor - 2026	13 147		
CCA - VROOOM Maintenance informatique 2026	1 117		
CCA - Assurance MACIF 2025/2026	35		
Total	14 299		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PCA - Cotisations 2026	852		
Total	852		

Informations spécifiques Organisation Syndicale

Tableau des ressources

Ressources de l'année	
Cotisations reçues	222 797
- Reversements de cotisations	-
Subventions reçues	65 914
Autres produits d'exploitation perçus	9 142
Produits financiers perçus	1 912
Total des Ressources	299 765

CONTRIBUTIONS EN NATURE (personnes mises à disposition en sus du droit syndical légal et conventionnel de l'entreprise) :

Nombre de personnes

NEANT

Nombres d'heures cumulées

NEANT

BIENS IMMOBILIERS :

NEANT

SALARIES EMPLOYES PAR L'ORGANISATION :

NEANT

PERSONNES MORALES CONTROLEES (article L 2135-2 du Code du travail) :

NEANT

CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT AVEC CONDITIONS SUSPENSIVES OU RESOLUTOIRES :

NEANT

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES D'ACTIONS DE SOLIDARITE :

NEANT

APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE :

NEANT